

### Objectifs pédagogiques

- Être la personne ressource de l'établissement de santé ou de l'établissement médico-social pour l'élaboration du plan blanc ou du plan bleu, l'organisation des exercices et entraînements en vue de tester leur caractère opérationnel et la mise en œuvre du retour d'expérience
- Participer à la diffusion du plan blanc ou du plan bleu auprès des personnels de l'établissement ;
- Recenser le besoin de formation de l'établissement aux SSE dont celles liées au risque NRBC-E
- Assurer, en lien avec le formateur SSE, la mise en adéquation des besoins en formation issus du plan blanc de l'établissement de santé ou du plan bleu de l'établissement médico-social
- Participer aux exercices et entraînements organisés par l'ARSZ et l'ESR
- Proposer, en liaison avec l'ESR, la mise en place de moyens nécessaires afin de pouvoir répondre à une SSE dont NRBC-E notamment la sécurisation de l'établissement.

*Note technique de cadrage 2014 « Formation des professionnels de santé aux situations sanitaires exceptionnelles »*

### Personnels concernés

Professionnel de santé (médecin, pharmacien, cadre infirmier, ...) ou tout autre personnel d'encadrement qualifié dans les domaines SSE (médecine d'urgence, médecine de catastrophe, gestion de crise, NRBC-E, etc...) missionné par la Direction de l'établissement au sein d'une cellule d'interface hospitalière.

### Prérequis

Etre en capacité de porter des EPI NRBC  
Etre titulaire du module de prérequis en E-learning et du module commun

### Contenu de la formation

Adapté aux besoins des participants et à leur exercice professionnel

### Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique :

- Etudes de cas
- Analyses de situations professionnelles
- Mises en situations simulées et ateliers pratiques

### Evaluation des acquis

Evaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation, quiz, guide d'aide à la progression

### Evaluation de l'action

Evaluation à chaud de la qualité de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation de niveau 1 et 2 sur l'échelle de KIRCKPATRICK

### Intervenants

Enseignants CESU spécialisés dans l'urgence et la pédagogie et membres de la cellule SSE-NRBC-E de l'ESR

### Coordinatrices

Mme Emmanuelle DEUTSCH et Mme Isabelle BORRACCIA

#### Renseignements et inscription CESU 67

10 rue Hannah ARENDT  
67200 Strasbourg  
[cesu67@chru-strasbourg.fr](mailto:cesu67@chru-strasbourg.fr)

☎ : 03 69 55 31 10  
☎ : 03 69 55 32 21

#### Personnes en situation de handicap

Locaux accessibles aux PSH  
Contact référent handicap :  
[Mission.handicap@chru-strasbourg.fr](mailto:Mission.handicap@chru-strasbourg.fr)

**DATADOCK : DD 0007359**  
**Organisme formation : HUS**  
**Enregistré : 4267P003067**

#### Durée de la formation :

2 jours soit 14 heures

**Horaires :** 9h 17h

#### Dates :

Module commun 2 mai/ 3 octobre  
Module référent 3 mai/ 4 octobre  
Module formateur 3 mai/ 4 octobre

#### Date limite d'inscription :

1 mois avant le début de la formation

#### Coût de la formation :

Tarif individuel :

Module commun	
+Module référent SSE	355 €
+Module formateur SSE	355 €
+Modules référent et module formateur SSE	<b>532 €</b>

Possibilité de restauration sur place  
Une convention sera établie avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

8 à 12 personnes par groupe



21 formés en 2019 et 2021



98% de satisfaction en 2019 et 2021